



CAP AAGA

(Agent Accompagnant au Grand Âge)

remplace le CAP ATMFC à la rentrée 2023

Diplôme

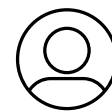


Le titulaire du CAP AAGA **accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne** en structures d'hébergement sociales et médico-sociales

Il exerce des activités liées à l'autonomie de la personne dans son espace privé et des activités d'entretien du cadre de vie et entretien du linge dans un environnement collectif.

En fonction des situations, il peut être amené à **travailler en équipe ou seul**.

Profil



Pour s'épanouir dans cette formation, il faut **avoir le sens du contact**. D'autres qualités sont appréciées telles que :

- être dynamique
- être organisé, savoir s'adapter
- être patient, rigoureux, respectueux
- Avoir une bonne condition physique

Formation



La formation dure **2 ans** après la classe de 3ème.

Les stages durent **14 semaines** réparties sur les 2 ans. Ils se déroulent en EHPAD, hôpital, unité SSR, foyer logement, résidences pour seniors...

Avec  **Erasmus+** vous pouvez faire un stage dans l'Union Européenne.

Formation complémentaire : **SST (Sauveteur Secouriste du Travail)**

Que faire avec le CAP ?

Après le CAP vous pouvez continuer votre formation en :

- Mention complémentaire : Aide à domicile
- CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE)
- Bac pro ASSP au  **Lycée Edouard Herriot QUILLAN**
- Bac pro Animation Enfance et Personnes Âgées (AEPA)

ou vous pouvez travailler.

Lycée Professionnel Édouard Herriot

1 av du Président Herriot | 11500 QUILLAN | Tél. 04/68/20/28/68

Site internet : edouard-herriot.mon-ent-occitanie.fr

 **lp_edouard_herriot**